

Guy André s'attaque à la contrebande de cigarettes

Postée par [CH2O](#) le jeudi 19 août 2010 à 10:52

Le député de Berthier-Maskinongé, Guy André, s'est engagé officiellement à réduire la contrebande de tabac dans son comté à 10 % en 2010.

En pleine campagne québécoise pour rallier les députés autour de cet engagement, l'Association québécoise des dépanneurs en alimentation (AQDA) a tenu à le féliciter aujourd'hui et à l'assurer de l'appui enthousiaste des 100 dépanneurs de sa circonscription en vue d'atteindre cet objectif.

Par le biais de la campagne OBJECTIF CONTREBANDE 10 % EN 2010, les dépanneurs proposent 10 mesures tangibles et faciles à mettre en place par les députés dans chaque comté. Celles-ci vont de la mise sur pied d'une table de concertation, à une invitation à passer deux heures derrière le comptoir d'un dépanneur. En réduisant la contrebande à 10 %, l'ACDA estime que les criminels cesseront vite d'investir temps et argent dans ce commerce illicite.

En avril dernier, la firme indépendante NIRIC a effectué des analyses de mégots près des écoles secondaires et dans les lieux publics à travers le Québec détectant par endroits des taux allant jusqu'à 61 %.

103,1 FM - La radio de la MRC de Maskinongé

http://www.ch2ofm.com/index.php?file=News&op=index_comment&news_id=21